

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

23/09/2019

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

#### 1. Intitulé du projet

Rectification du virage Bananier sur la commune de Capesterre Belle-Eau, en Guadeloupe.

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Région Guadeloupe

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Ary CHALUS, président du conseil régional

RCS / SIRET

2 3 9 7 1 0 0 1 5 0 0 0 2 9

Forme juridique

Collectivité territoriale

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 6 : Infrastructures routières a) Construction de routes classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements, des communes et des établissements public de coopération intercommunale non mentionnées aux b) et c) de la colonne précédente.	Le projet a pour but la création d'un pont de largeur circulaire de 6m de large et de 19m de longueur. Il est muni d'un trottoir de 1.40m coté aval. L'ouvrage est à sens unique, il permet la traversée aux véhicules dans la direction Basse Terre vers Pointe à Pitre.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La Région Guadeloupe a pour projet de réaliser un nouvel ouvrage routier au niveau du virage de Bananier, sur la commune de Capesterre Belle-Eau.

En amont et en aval du « S » formé par ce double virage le gabarit de la RN1 est d'environ 6m entre les bandes blanches (2 voies). Celui-ci est ponctuellement réduit à 5,5m au niveau de l'ouvrage d'art et élargi à 8m au niveau du premier virage. L'ouvrage d'art existant est de type Pont à poutres en béton armé. La dernière visite de contrôle de cet ouvrage date d'avril 2016. À cette date l'état de l'ouvrage était considéré comme « correct ».

Les désordres constatés concernaient :

- Les gardes corps (accidentés sur 2m)
- Des éclats de béton laissant apparaître des aciers corrodés en intrados.

## **4.2 Objectifs du projet**

Le scénario 2 consiste à créer un ouvrage de franchissement non parallèle à l'existant. Il s'agit d'un pont de largeur circulaire de 6m de large et de 19m de longueur. Il est muni d'un trottoir de 1.40m coté aval.

Le projet, via la mise en place d'un ouvrage routier a pour objectif de fluidifier le trafic sur cette portion de la RN1 très perturbée notamment lors du croisement difficile de 2 PL au niveau du virage à 90°.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Dans le cadre de ce projet, le scénario suivant à été retenu.

Ce scénario consiste à créer un ouvrage de franchissement non parallèle à l'existant. Il s'agit d'un pont de largeur circulaire de 6m et de 19m de longueur. Il est muni d'un trottoir de 1.40 m coté aval. L'ouvrage est à sens unique, il permet la traversée aux véhicules dans la direction nord.

L'ouvrage est de 19m de portée, il peut être de type :

- Pont dalle en béton armé,
- Pont à poutre en béton armé.

Le projet nécessite la démolition d'une habitation.

Au niveau du raccordement sud, des soutènements seront réalisés au niveau des remblais d'accès. Ces soutènements permettent de limiter l'emprise de l'ouvrage et de protéger les remblais d'accès contre les affouillements causés par la rivière du Bananier.

Au niveau du raccordement nord, les remblais d'accès seront protégés contre les affouillements causés par la rivière (protection par des enrochements).

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Une fois l'ouvrage construit et fonctionnel, il permettra une circulation plus confortable et sécurisée pour les véhicules hors poids lourds. Les ralentissements récurrents observés actuellement sur cette section de la RN 1 reliant Pointe à Pitre à Basse Terre seront solutionnés.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'ouvrage se situe en bord de cours d'eau mais également en contact avec la mer. Au titre de la Loi sur l'Eau le milieu marin devrait être retenu (en cas de doute, comme ici, c'est la salinité de l'eau qui permet de trancher). A ce titre, l'ouvrage sera donc concerné par la rubrique compte tenu de la salinité de l'eau car il sera concerné par la rubrique 4.1.2.0. Travaux d'aménagement portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur ce milieu : 2° D'un montant supérieur ou égal à 160 000 euros mais inférieur à 1 900 000 euros (Déclaration). En effet, les travaux prévus en contact avec le milieu marin sont inférieurs à 1 900 000 euros.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Il s'agit d'un pont de largeur circulaire de 6m et de 19m de longueur. Il est muni d'un trottoir de 1.40m côté aval.	Longueur : 19 m Largeur : 7.55 m

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

La zone de projet considérée se situe sur la RN1 dans la partie sud de la commune de Capesterre Belle-eau. À cet endroit, la RN1 suit le littoral et franchit la rivière du Bananier avant de décrire un double virage.

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 6 1° 08' 20 "N Lat. 6 1° 35' 09 "0

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Capesterre Belle-Eau

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur la commune de Capesterre Belle-Eau (Océan Atlantique).
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé au sein de l'aire d'adhésion du Parc National de Guadeloupe.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La RN1 est concernée par le plan de prévention du bruit dans l'environnement de la région Guadeloupe
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Capesterre Belle-Eau est concernée par un PPRN (Approuvé par l'Arrêté du 3 mars 2008).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation des aménagements ponctuels devrait nécessiter quelques mouvements de terre dont les volumes ne sont pas établis à ce jour.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation des aménagements ponctuels devrait nécessiter quelques mouvements de terre dont les volumes ne sont pas établis à ce jour.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera la destruction d'environ 300 m <sup>2</sup> de végétation, située au niveau des futures piles de l'ouvrage, au droit de l'exutoire de la ravine.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre la destruction d'environ 300 m2 de végétation.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après le plan de zonage réglementaire du PPRN de Capesterre Belle-Eau, la zone concernée par la présente étude est concernée par : l'aléas « houle cyclonique » (aléas fort) l'aléas « mouvement de terrain » (aléas fort) l'aléas « inondation » (aléas fort) Le site est concerné par le risque de submersion marine (aléa moyen à fort).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet a pour but de fluidifier le trafic actuel au niveau de la RN 1. Le virage actuel crée un ralentissement sur cet axe principal qui relie notamment Pointe à Pitre à Basse Terre.  L'ouvrage projeté sera à sens unique, il permettra la traversée des véhicules dans la direction Nord.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La route actuelle provoque déjà des nuisances sonores. Le projet n'amplifiera pas ses nuisances (pas d'évolution du trafic).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La route actuelle provoque déjà des nuisances olfactives. Le projet n'augmentera pas le trafic et donc les nuisances olfactives. Il a pour but de fluidifier le trafic.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la phase travaux, en particulier lors des terrassements, le projet engendra des vibrations. En phase de fonctionnement, l'ouvrage routier engendra des vibrations liées à la circulation des usagers.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera concerné par la mise en place d'un réseau d'Eclairage Public Routier.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La route actuelle provoque déjà des rejets liés au gaz d'échappement des véhicules l'empruntant. Le projet n'augmentera pas le trafic et donc les rejets atmosphériques. Il a pour but de fluidifier le trafic.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'insertion d'un pont de largeur circulaire de 6m de large et de 19m de longueur. L'ouvrage aura la même altitude que l'existant. Il sera essentiellement visible depuis le littoral.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessite la démolition d'une unique construction à vocation d'habitat.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les mesures en phase chantier consistent en l'application de mesures spécifiques temporaires demandées aux entreprises réalisant les travaux, en déterminant les zones sensibles à préserver. Elles consisteront en un contrôle rigoureux des chantiers. Elles se traduiront par l'application d'une série de mesures et de précautions visant à réduire au maximum les impacts du chantier : respect de la réglementation, application du plan de respect de l'environnement, précautions vis-à-vis de la ressource en eau, des milieux naturels, ...

La gestion et la protection des eaux sera assurée par un système d'assainissement provisoire spécifique à la phase de chantier (confinement des ruissellements au droit des installations de chantier, fossés collecteurs, bassins provisoires de traitement des pollutions, etc.). Les travaux seront réalisés en dehors de la saison des pluies et de la période cyclonique et, à titre préventif, aucune installation ni aire de stationnement et de stockage ne sera implantée en zone inondable.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les impacts du projet sont restreints à un périmètre limité. En effet, la plupart des aménagements seront réalisés sur une faible emprise de la voie existante (piles de l'ouvrage). De plus, étant donné l'absence de richesse patrimoniale, le projet aura un impact faible sur la flore et la faune existante. Les principaux impacts sur le milieu naturel sont liés à la coupe d'arbres et n'impliquent pas d'incidence majeure étant donné leur ordre de grandeur et l'anthropisation du territoire concerné. Les impacts les plus importants porteront sur le milieu récepteur (milieu marin) qui fera l'objet d'un dossier au titre de la loi sur l'eau. Pour ces raisons, le projet ne nécessite pas la réalisation d'une étude d'impact.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **Basse-Terre**

le, **19 SEP. 2019**

Signature

Pour le président du conseil régional  
Le directeur général des services  
  
**Jean-Louis BOUCARD**  
CONSEIL RÉGIONAL

